



La Lettre du Verdus



COMPTEURS LINKY

Voici le lien actualisé pour obtenir un modèle de lettre de refus du compteur linky

[lien](#)



TRAVAUX sur la RD4

Des travaux de rehausse de chambre seront réalisés du PR19 au PR20 du 23/11 au 18/12 2020 de 8h à 17h.

Des travaux de réparation de glissières seront réalisés du PR21 au PR22 du 23 au 27 novembre 2020 de 8h à 18h.

Dans ces 2 zones la circulation sera régulée par alternat manuel ou par feux de chantier et la vitesse sera limitée à 50km/h.



Lancement de la plate-forme de covoiturage du Cœur d'Hérault « Picho Lines »

Le Pays Cœur d'Hérault lance une plate-forme de covoiturage local!
PichoLines est une plate forme de covoiturage unique, gratuite et locale pour notre territoire qui permet aux usagers de covoiturer en tout simplicité (appli Smartphone à télécharger). Cette application a été réalisée par le Pays Cœur d'Hérault avec l'aide de la Région Occitanie, le département de l'Hérault et l'Etat et est l'une des 4 expérimentations sur le covoiturage lancées en Occitanie.



The poster features a central illustration of an orange car with two people inside, driving on a road towards a house and trees. Two location pins with people's faces are placed on either side of the road. The background shows rolling hills and a clear sky. Text elements include the title 'MOBILITÉ BOUGEZ LES LIGNES COVOITUREZ', the slogan 'c'est local, économique, écologique, convivial et solidaire', and the website 'www.picholines.fr'. Logos for 'Pays Cœur d'Hérault', 'PICHOLINES', 'liO', and 'Occitanie' are visible. At the bottom, there are logos for 'Région Occitanie', 'Département de l'Hérault', and 'Pays Cœur d'Hérault'.

MOBILITÉ
BOUGEZ LES LIGNES
COVOITUREZ

c'est local, économique, écologique, convivial et solidaire

inscrivez-vous gratuitement sur
www.picholines.fr

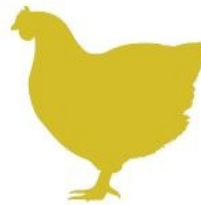
Google Play App Store

PichoLines.fr

Passage en risque "élevé" de grippe aviaire

Suite à l'augmentation en Europe de cas positifs dans l'avifaune sauvage au virus influenza aviaire hautement pathogène H5N8 (**dont la France est à ce jour indemne**), le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a décidé de relever le niveau de risque de "modéré" à "élevé" dans 45 départements situés dans les 2 principaux couloirs migratoires, dont l'Hérault.

En conséquence, veuillez trouver ci-dessous les nouvelles dispositions prises dans le département:



LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
 - ▶ **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
 - ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
 - ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
 - ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- 🕒 Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- 🕒 Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- 🕒 Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune saillure ne doit persister.
- 🕒 Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- 🕒 Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- 🕒 Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



Commerçants, artisans, restaurateurs : retrouvez toutes les solutions pour développer votre activité en ligne

Le Gouvernement soutient votre démarche de numérisation en mettant en place le site clique-mon-commerce.gouv.fr.

Ce site recense plus de 40 offres accessibles gratuitement, pour vous permettre de maintenir et poursuivre votre activité en ligne : créer un site web, trouver une solution de logistique ou de paiement à distance, rejoindre une place de marché...

Clique mon commerce

[accéder au site](http://clique-mon-commerce.gouv.fr)



La lettre d'information du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance



Fonds de solidarité : formulaire en ligne dès demain

Les entreprises de moins de 50 salariés sont éligibles au fonds de solidarité sans condition de chiffre d'affaire. Pour les pertes du mois d'octobre, vous pouvez faire votre demande à partir du 20 novembre. Quelle est la démarche à suivre ?

Fonds de Solidarité

Pour simplifier les démarches, un formulaire en ligne est désormais accessible directement depuis le site du gouvernement

[Tout savoir](#)

MAIRIE DE SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

Grand Chemin du Val de Gellone
34150 Saint-Guilhem le Désert

Jours et horaires d'ouverture
Lundi - mardi - jeudi 9h à 12h /14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 67 57 70 17
Fax : 04 67 57 76 62
Messagerie : mairie-st-guilhem@orange.fr
Site Web : www.saint-guilhem-le-desert.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue